

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

**CONCEPTION, GRAPHISME ET IMPRESSION DES
PUBLICATIONS - HORIZON : 5 ANS**

Numéro du projet : SAIn-2017-009

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION FONDÉ UNIQUEMENT SUR UN PRIX
POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT DE SERVICES**

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

2017-11-09

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

Le Tribunal administratif du Québec (ci-après « Tribunal ») a été institué par la *Loi sur la justice administrative* 11 (LJA), adoptée par l'Assemblée nationale le 13 décembre 1996. Le Tribunal est en fonction depuis le 1er avril 1998.

Le Tribunal est un organisme indépendant, spécialisé et multidisciplinaire qui exerce une fonction exclusivement juridictionnelle à l'égard des compétences attribuées à ses quatre sections :

- Section des affaires sociales;
- Section des affaires immobilières;
- Section des affaires économiques;
- Section du territoire et l'environnement.

Le Tribunal décide des recours déposés par les citoyens à l'encontre de décisions prises par l'Administration publique (ministères, régies, commissions, municipalités) et fixe les indemnités dans les cas d'expropriation.

De plus, la Section des affaires sociales du Tribunal est désignée comme étant une commission d'examen des troubles mentaux au sens du *Code criminel*. Elle est donc chargée de rendre ou de réviser des décisions concernant les accusés qui ont fait l'objet d'un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou qui ont été déclarés inaptes à subir leur procès.

Le Tribunal est appelé à trancher un très grand nombre de recours qui mettent en jeu les intérêts financiers ou politiques de l'État en tant que partie au litige. Il a été créé pour favoriser l'accessibilité à la justice administrative à tous les citoyens, tout en offrant des garanties d'indépendance et d'impartialité. Il entend les parties et les décisions qu'il rend sont généralement finales et sans appel.

- **Mission** : Donner accès à un tribunal administratif spécialisé, indépendant et impartial où la justice est rendue avec qualité et célérité.
- **Vision** : Exceller dans l'application de la justice administrative.
- **Valeurs** : Privilégier cinq valeurs qui s'adressent à chacune des personnes qui forment son équipe pour guider le Tribunal dans l'accomplissement de sa mission et dans la gouverne de son institution.
 - **Dignité** : Les personnes agissent avec respect envers les autres et envers elles-mêmes.
 - **Engagement** : Les personnes s'investissent par leurs attitudes et leurs actions.
 - **Impartialité** : Les personnes agissent avec neutralité et objectivité.
 - **Indépendance** : Le Tribunal agit de façon autonome par rapport à l'administration gouvernementale.

- **Intégrité** : Les personnes agissent avec honnêteté et appliquent des valeurs éthiques au travail.

De par son indépendance, le visuel du Tribunal se différencie de celui des organismes gouvernementaux. Pour donner une nouvelle image en lien avec les défis des quatre prochaines années (2018-2022), le Tribunal désire recevoir des soumissions de réalisation pour :

- la conception d'une image visuelle du Tribunal pour ses publications ;
- la constitution d'une banque de photographies *shutterstock* (300) ;
- la création d'un élément graphique des 20 ans du Tribunal ;
- la conception graphique de huit dépliants (une version française et une anglaise) à partir du nouveau visuel ;
- l'impression des dépliants visés ;
- la conception, l'infographie et l'impression de quatre rapports annuels de gestion (ci-après « RAG ») ;
- le gabarit d'un PowerPoint à partir du nouveau visuel.

Le contrat débutera en novembre 2017 et prendra fin en décembre 2022.

2. DESCRIPTION DES SERVICES REQUIS

Les documents produits par le Tribunal sont destinés aux citoyens, aux parlementaires, aux organismes centraux (Secrétariat du Conseil du Trésor, ministère des Finances, etc.).

Le nouveau visuel intégrera harmonieusement le logo déjà existant du Tribunal.

Les mots clés sont l'impartialité, l'engagement, le respect, la compétence et l'indépendance.

Les autres thématiques devant transparaître sont la modernisation des tribunaux administratifs, l'accès facilité à la justice administrative et la justice rendue avec célérité et qualité.

Les livrables seront livrés au :

Tribunal administratif du Québec
Service des affaires institutionnelles
575, rue Jacques-Parizeau, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5R4

TABLEAUX DES LIVRABLES

Les trois tableaux suivants présentent les livrables et les publications devant être produits entre novembre 2017 à décembre 2022.

Livrables	Date de livraison prévue
Nouveau visuel	Première semaine de décembre 2017 Seconde proposition après correctifs en décembre 2017 Version finale le 20 décembre 2017
Élément graphique des 20 ans du Tribunal Utilisé pour le RAG, l'intranet, la section Tribunal du site web, une signature courriel uniformisée, etc.	Première semaine de décembre 2017 Seconde proposition après correctifs en décembre 2017 Version finale le 20 décembre 2017
Banque de 300 photographies Une base de 150 photos sur le thème de la Justice à la première livraison La livraison des autres photos sera à déterminer.	Première livraison en décembre 2017
Gabarit PowerPoint	À déterminer

Les dépliants

	Livrables - Dépliants	Nombre impression en français et date de livraison	Nombre impression en anglais et date de livraison
1	Dépliant 1	500 Avant 22 mars 2018	100 Avant 22 mars 2018
2	Dépliant 2	3 400 Avant 22 mars 2018	500 Avant 22 mars 2018
3	Dépliant 3	1 800 Avant 22 mars 2018	100 Avant 22 mars 2018
4	Dépliant 4	2500 Avant 22 mars 2018	500 Avant 22 mars 2018
5	Dépliant 5	500 En attente du nouveau règlement : date à confirmer	100 En attente du nouveau règlement : date à confirmer
6	Dépliant 6	500	100
7	Dépliant 7	Maquette uniquement	Maquette uniquement
8	Dépliant 8	500	100

Spécifications pour les dépliants

Le nombre d'impressions mentionnées au tableau ci-dessus, pour chaque dépliant, représente les besoins pour 2018. Il sera possible de renouveler annuellement les impressions sur une période de quatre ans de plus, soit de 2019 à 2022 inclusivement.

Les spécificités pour les dépliants sont présentées ci-dessous.

Spécificités :

- Format : Fermé 3.5 X 8.5 (Marge perdue)
- Papier : Supreme Silk 80 lbs texte
- Finition : Pliage entre 2 plis et 6 plis / entre 2 et 6 volets accordéon (selon les dépliants)
- Impression : Couleur recto-verso

Les étapes d'approbation :

- Deux épreuves PDF incluses;
- Réalisation infographique du montage.

La mise en boîte et la livraison :

- Mise en boîte de 35 livres (lb) maximum;
- Livraison au bureau de Québec : 575, rue Jacques-Parizeau, 5^e étage, Québec (Québec) G1R 5R4.

Fichiers électroniques :

- Réalisation d'un PDF imprimable sans marque de coupes ;
- Réalisation d'un PDF pour imprimeur ;
- Réalisation d'un PDF web.

La vérification d'épreuves, le suivi d'épreuves et le suivi d'impression sont effectués par le soumissionnaire sélectionné.

La gestion et le suivi du projet sont effectués par le soumissionnaire sélectionné.

Les rapports annuels de gestion

	Livrables - RAG	Dimension et nombre de pages	Date de livraison prévue
1	RAG 2018-2019 60 en papier 15 CD	Format fermé : 8,5x11po Entre 110 et 120 pages + la couverture	Automne 2019
2	RAG 2019-2020 60 en papier 15 CD	Format fermé : 8,5x11po Entre 110 et 120 pages + la couverture	Automne 2020
3	RAG 2020-2021 60 en papier 15 CD	Format fermé : 8,5x11po Entre 110 et 120 pages + la couverture	Automne 2021
4	RAG 2021-2022 60 en papier 15 CD	Format fermé : 8,5x11po Entre 110 et 120 pages + la couverture	Automne 2022

Spécifications pour les rapports annuels de gestion

Les détails pour la réalisation des RAG sont présentés ci-dessous.

Spécificités :

- Couverts : Hannoart soie 200m couvert + laminage mat recto + 110 pages intérieures sur papier Hannoart soie 160m texte;
- Format : Ouvert - 17 + épine x 11 po Fermé - 8 ½ x 11 po;
- Finition : Thermoreliure sur le 11 po (colle de très bonne qualité).

Les étapes d'approbation :

- Deux épreuves laser d'approbation incluses;
- Réalisation infographique du montage.

La mise en boîte et la livraison :

- Mise en boîte de 35 livres (lb);
- Livraison au bureau de Québec : 575, rue Jacques-Parizeau, 5^e étage, Québec (Québec) G1R 5R4.

La gravure du rapport annuel de gestion sur CD :

- Quantité : 15 exemplaires;
- Envoi d'une maquette du CD conforme au produit final pour approbation avant impression;
- Impression des dessus des CD en utilisant une déclinaison de la couverture du RAG;
- Insertion des CD dans des enveloppes blanches à fenêtre;
- Réalisation d'un PDF imprimable sans marque de coupes;
- Réalisation d'un PDF web avec table des matières interactive;
- Livraison au bureau de Québec : 575, rue Jacques-Parizeau, 5^e étage, Québec (Québec) G1R 5R4.

La vérification d'épreuves, le suivi d'épreuves et le suivi d'impression sont effectués par le soumissionnaire sélectionné.

La gestion et le suivi du projet sont effectués par le soumissionnaire sélectionné.

Les services doivent être rendus en français. Le cas échéant, les documents qui accompagnent les biens ou les services ainsi que les inscriptions sur les produits acquis, sur leur contenant, sur leur emballage, et le certificat de garantie, doivent être rédigés en français. De plus, lorsque l'utilisation d'un bien nécessite l'usage d'une langue, celle-ci doit être le français.

Lorsque la soumission implique la participation de sous-contractants, la réalisation du contrat et les obligations qui en découlent demeurent sous la responsabilité du soumissionnaire avec lequel le Tribunal a signé le contrat.

3. PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS

3.1 Délai et réception des soumissions

Le soumissionnaire doit s'assurer que tous les documents d'appel d'offres suivants lui sont parvenus :

- Appel d'offres sur invitation;
- Soumission;
- Bordereau de prix;
- Formulaire de Déclaration concernant les activités de lobbyisme exercées auprès de l'organisme public;
- Formulaire d'Attestation d'absence d'établissement au Québec;
- Questionnaire de non-participation à l'appel d'offres sur invitation.

À moins d'avis contraire, avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions, il sera présumé que tous les documents sont parvenus au soumissionnaire.

Les soumissions concernant le présent appel d'offres sur invitation doivent être présentées avant 12 h (midi), heure en vigueur localement, le 20 novembre 2017, à l'adresse courriel suivante : communications@taq.gouv.qc.ca. À titre de référence et dans le but d'éviter tout différend concernant l'heure précise où une soumission a été reçue par le Tribunal, l'heure de réception d'une soumission aux fins des présentes est réputée être celle indiquée sur les serveurs de messagerie du Tribunal.

La soumission, dûment complétée et signée, doit être accompagnée du bordereau de prix et de tous les documents requis à la section 3.3 « Documents à joindre avec la soumission » du présent appel d'offres.

En déposant sa soumission, le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance des documents d'appel d'offres et en accepte les termes, conditions et spécifications.

3.2 Conditions relatives au prix soumis

Le soumissionnaire doit présenter et déposer une seule soumission en établissant son prix conformément aux exigences des présents documents d'appel d'offres et la détermination du plus bas soumissionnaire se fait à partir des prix ainsi établis.

En conformité avec le bordereau de prix, le soumissionnaire doit indiquer, en fonction des quantités estimées à la section 2 « Description des services requis », le(s) prix unitaire(s) ou forfaitaire(s) qu'il soumet. Chaque prix unitaire soumis doit être multiplié respectivement par les quantités préalablement indiquées par le Tribunal au bordereau de prix et le tout additionné pour obtenir un seul montant global aux fins de la détermination de la plus basse soumission conforme. Les prix soumis doivent être exprimés en devises canadiennes, à défaut de quoi la soumission sera jugée non conforme et sera rejetée. De plus, tous frais de main-d'œuvre et d'équipement nécessaire à l'exécution du contrat de même que les frais généraux, d'administration, de déplacement, de recherche, de communications, les avantages sociaux, les profits et les autres frais indirects inhérents au contrat et, lorsqu'ils s'appliquent, les frais et les droits de douanes, les permis, les licences et les assurances, doivent être inclus dans le prix soumis.

Le Tribunal est assujéti à la taxe sur les produits et services (TPS) et à la taxe de vente du Québec (TVQ). Ces taxes ne doivent pas être incluses dans le pris soumis. Il est donc impératif que votre soumission soit rédigée de manière à faire clairement état du prix soumis excluant les taxes ainsi que des montants de la TPS et de la TVQ. Votre soumission devra également faire état du prix total soumis incluant les taxes.

L'objet du contrat doit être réalisé à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire prévue.

3.3 Documents à joindre avec la soumission

Les documents suivants doivent être joints à la soumission :

- Le « Bordereau de prix », joint à l'annexe 2;
- La « Déclaration concernant les activités de lobbyisme exercées auprès de l'organisme public », jointe à l'annexe 3;

- L'attestation ou le certificat de francisation, le cas échéant;
- L'« Attestation de Revenu Québec », le cas échéant;
- Le formulaire « Absence d'établissement au Québec », joint à l'annexe 4, le cas échéant.

3.4 Modalités d'ouverture des soumissions

À l'heure et à la date limites fixées pour le dépôt des soumissions, toutes les soumissions reçues sont ouvertes en présence des personnes désignées et autorisées à cette fin par le Tribunal. Toute soumission ne satisfaisant pas à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité des soumissionnaires ou des conditions de conformité des soumissions, décrites aux présents documents d'appel d'offres sur invitation, sera rejetée.

3.5 Durée de validité de la soumission

La soumission présentée doit demeurer valide pour une période de 45 jours suivant l'heure et la date limites fixées pour la réception des soumissions.

4. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES SOUMISSIONNAIRES

Le défaut d'un soumissionnaire de respecter l'une ou l'autre des conditions décrites ci-dessous le rend inadmissible et sa soumission ne peut être considérée.

1. Le soumissionnaire doit posséder les qualifications, autorisations, permis, licences, enregistrements, certificats, accréditations et attestations nécessaires décrits aux documents d'appel d'offres sur invitation.
2. Le soumissionnaire ne doit pas être inscrit au *Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics* (RENA) ou, s'il y est inscrit, sa période d'inadmissibilité aux contrats publics doit être terminée.
3. Le soumissionnaire doit présenter, avec sa soumission, la « Déclaration concernant les activités de lobbying exercées auprès de l'organisme public », jointe à l'annexe 3, ou une déclaration contenant les mêmes dispositions, dûment remplie et signée.
4. Au cours des deux (2) années précédant la date d'ouverture des soumissions, le soumissionnaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant de la part du Tribunal, d'une résiliation de contrat en raison de son défaut d'en respecter les conditions ou avoir omis de donner suite à une soumission ou à un contrat.
5. Si le prix soumis avant taxes est supérieur 10 000 \$, le soumissionnaire ayant un établissement au Québec et 50 employés ou plus au Québec depuis au moins six (6) mois est assujéti au point 22 de la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*. Il ne doit donc pas être inscrit sur la *Liste des entreprises non conformes au processus de francisation* publiée sur le site Web de l'Office québécois de la langue française et il doit fournir l'un ou l'autre de ces documents :

- une attestation d'inscription délivrée par l'Office québécois de la langue française depuis moins de 30 mois pour les entreprises inscrites à l'Office avant le 1^{er} octobre 2002 ou, depuis moins de 18 mois, pour les entreprises inscrites à l'Office après le 1^{er} octobre 2002;
 - une attestation d'application d'un programme de francisation;
 - un certificat de francisation conforme.
6. Si le prix soumis avant taxes est égal ou supérieur à 25 000 \$, le soumissionnaire ayant un établissement au Québec doit détenir, au moment de déposer sa soumission, une attestation valide délivrée par l'Agence de revenu du Québec nommée « Attestation de Revenu Québec ». Cette attestation est valide jusqu'à la fin de la période de trois mois qui suit le mois au cours duquel elle a été délivrée ou, le cas échéant, jusqu'à la fin de la période déterminée par l'Agence du revenu du Québec. De plus, l'attestation ne doit pas avoir été délivrée après la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions. Cette attestation doit être jointe à la soumission.
 7. Si le prix soumis avant taxes est égal ou supérieur à 25 000 \$, le soumissionnaire n'ayant pas un établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau, doit présenter, avec sa soumission, le formulaire « Absence d'établissement au Québec », joint à l'annexe 4, dûment rempli et signé.
 8. Le soumissionnaire doit satisfaire à toute autre condition d'admissibilité prévue dans les documents d'appel d'offres.

5. CONDITIONS DE CONFORMITÉ DES SOUMISSIONS

Toute soumission ne satisfaisant pas à l'une ou l'autre des conditions ci-dessous décrites sera jugée non conforme et sera automatiquement rejetée.

1. La soumission doit être présentée avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions.
2. La soumission ne doit pas être inintelligible, infectée ou autrement illisible.
3. La soumission et tous les documents qui l'accompagnent doivent être rédigés en français.
4. Les annexes 1 et 2 « Soumission » et « Bordereau de prix » doivent être ceux du Tribunal ou contenir les mêmes dispositions et être dûment remplis et signés.
5. Les ratures ou les corrections apportées à un montant dans l'annexe 1 « Soumission » et l'annexe 2 « Bordereau de prix » doivent être paraphées.
6. Le prix soumis doit être exprimé en devises canadiennes.

7. La soumission ne doit pas présenter de divergence entre le montant en chiffres et celui en lettres.
8. La soumission ne doit en aucune façon être conditionnelle ou restrictive.
9. Tous les documents énumérés à la section 3.3 « Documents à joindre avec la soumission » doivent accompagner la soumission, être dûment remplis et transmis au Tribunal dans un seul et même envoi.
10. Le soumissionnaire ne doit pas déposer plusieurs soumissions pour un même appel d'offres. Il peut cependant retirer sa soumission en transmettant un avis écrit au Tribunal en tout temps avant l'heure et la date limites fixées pour la réception des soumissions sans pour cela aliéner son droit d'en présenter une nouvelle dans le délai fixé.
11. Le prix soumis doit permettre au soumissionnaire de réaliser le contrat selon les conditions du présent appel d'offres sans mettre en péril l'exécution du contrat. Un prix anormalement bas pourra entraîner le rejet de la soumission.
12. Toute autre condition de conformité indiquée dans les documents d'appel d'offres comme entraînant le rejet automatique d'une soumission doit être respectée.

Toute autre omission ou erreur relativement à une condition autre que celles visées au présent article en regard de la soumission n'entraînera pas le rejet de cette soumission, à la condition que le soumissionnaire la corrige à la satisfaction du Tribunal dans le délai accordé par celui-ci et à l'intérieur du délai pour déposer la soumission. Cette correction ne peut entraîner une modification du prix soumis sous réserve, le cas échéant, de la correction d'une erreur de calcul conformément à l'article 6 des présents documents d'appel d'offres sur invitation.

6. CHOIX DE L'ADJUDICATAIRE

Sous réserve que le Tribunal s'engage à n'accepter aucune des soumissions reçues, notamment lorsqu'il juge que les prix sont trop élevés ou disproportionnés ou ne reflètent pas un juste prix, le contrat est adjugé au soumissionnaire ayant présenté la plus basse soumission conforme.

En cas d'égalité, le contrat est adjugé par tirage au sort entre les soumissionnaires *ex aequo*.

Le Tribunal corrige, s'il y a lieu, les erreurs de calcul de la plus basse soumission conforme et, le cas échéant, ajoute un prix unitaire omis, considérant que cet ajout n'a pas d'incidence sur le prix global. Toutefois, ces corrections ne peuvent avoir pour effet de modifier un prix unitaire soumis au bordereau de prix.

Les corrections prévues au paragraphe qui précède se font selon les modalités suivantes :

- si le prix global demeure moins élevé que celui de la deuxième plus basse soumission conforme, le prix corrigé est retenu;
- si le prix global devient plus élevé que celui du deuxième plus bas soumissionnaire conforme, ce dernier devient le plus bas soumissionnaire conforme et il fait l'objet du même processus de vérification.

L'adjudication du contrat se produit au moment où le choix de l'adjudicataire est effectué par le Tribunal ou, le cas échéant, lorsque le tirage au sort a lieu.

Un avis d'adjudication est transmis à tous les soumissionnaires afin de les informer de l'identité du soumissionnaire à qui le contrat est adjugé et du prix soumis. Le cas échéant, si le Tribunal rejette une soumission parce que le soumissionnaire est déclaré inadmissible ou parce que sa soumission est non conforme, il en informe le soumissionnaire au plus tard 15 jours après l'adjudication du contrat.

7. DÉFAUT DU SOUMISSIONNAIRE

Le soumissionnaire en défaut de donner suite à sa soumission, notamment par le défaut de signer un contrat conforme à sa soumission, est redevable envers le Tribunal d'une somme d'argent représentant la différence entre le montant de sa soumission et celui de la soumission subséquentement retenue.

8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le soumissionnaire doit soumettre toute question ou toute demande de modification relative aux présents documents d'appel d'offres sur invitation à l'adresse courriel suivante : communications@taq.gouv.qc.ca, avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions. L'objet du message doit indiquer le numéro de projet ainsi que la mention « Question ».

Le soumissionnaire qui désire obtenir des renseignements complémentaires, qui trouve des ambiguïtés, des oublis, des contradictions ou qui a des doutes sur la signification du contenu des documents d'appel d'offres, doit soumettre ses questions avant l'heure et la date limites fixées pour la réception des soumissions. Lorsque les renseignements demandés ou les questions soulevées concernent un objet significatif ou sont susceptibles d'avoir des répercussions sur la présentation des soumissions, le représentant du Tribunal transmet toute l'information requise aux soumissionnaires invités à participer à l'appel d'offres, au moyen d'un addenda. Le Tribunal se réserve le droit de ne pas considérer une demande de précision formulée par un soumissionnaire si cette demande lui est transmise moins de deux (2) jours ouvrables avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions.

Le Tribunal se réserve le droit d'apporter des modifications aux documents d'appel d'offres avant l'heure et la date limites fixées pour la réception des soumissions et, le cas échéant, de modifier la date limite de réception des soumissions. Les modifications deviennent partie intégrante des documents d'appel d'offres et sont transmises, au moyen d'un addenda, à tous les soumissionnaires invités à participer à l'appel d'offres.

Si un addenda est susceptible d'avoir une influence sur les prix, il doit être transmis au moins cinq (5) jours avant la date limite de réception des soumissions; si ce délai ne peut être respecté, la date limite de réception des soumissions est reportée d'autant de jours qu'il en faut pour que ce délai minimal soit respecté.

ANNEXE 1 – SOUMISSION

PROJET – TITRE : _____

NUMÉRO : _____

EN MON NOM PERSONNEL OU AU NOM DU SOUMISSIONNAIRE QUE JE REPRÉSENTE :

JE DÉCLARE :

- AVOIR REÇU ET PRIS CONNAISSANCE DE TOUS LES DOCUMENTS AFFÉRENTS AU PROJET EN TITRE, LESQUELS FONT PARTIE INTÉGRANTE DU CONTRAT À ÊTRE ADJUGÉ;
- AVOIR PRIS LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES SUR LA NATURE DES SERVICES OU DES BIENS À FOURNIR ET LES EXIGENCES DU PROJET;
- ÊTRE AUTORISÉ À SIGNER CE DOCUMENT.

JE M'ENGAGE EN CONSÉQUENCE :

- À EFFECTUER LES TÂCHES DÉCRITES DANS LES DOCUMENTS REÇUS AINSI QUE TOUT AUTRE TRAVAIL QUI POURRAIT ÊTRE REQUIS SUIVANT L'ESPRIT DE CES DOCUMENTS;
- À RESPECTER TOUTES LES CONDITIONS ET SPÉCIFICATIONS APPARAISSANT AUXDITS DOCUMENTS;
- À RESPECTER LA SOUMISSION PRÉSENTÉE EN RÉPONSE À CET APPEL D'OFFRES;
- À EXÉCUTER LE PROJET CONFORMÉMENT AU BORDEREAU CI-JOINT.

LE MONTANT *DE MA SOUMISSION EST DE :

(en lettres moulées)_____
(en chiffres)

CE MONTANT* EST EN FONCTION DES QUANTITÉS PRÉALABLEMENT ESTIMÉES PAR LE TRIBUNAL ET NE SERT QU'AU CALCUL DE LA PLUS BASSE SOUMISSION CONFORME. L'ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE PORTE SUR LES PRIX UNITAIRES SOUMIS DANS LE BORDEREAU DE PRIX.

JE CERTIFIE QUE LES PRIX SOUMIS SONT VALIDES POUR UNE PÉRIODE DE QUARANTE-CINQ (45) JOURS À PARTIR DE L'HEURE ET DE LA DATE LIMITES FIXÉES POUR LA RÉCEPTION DES SOUMISSIONS.

JE CONVIENS QUE LES PRIX SOUMIS INCLUENT, LE CAS ÉCHÉANT, LE COÛT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRES À L'EXÉCUTION DU CONTRAT, DE MÊME QUE LES FRAIS GÉNÉRAUX, D'ADMINISTRATION, DE DÉPLACEMENT, LES AVANTAGES SOCIAUX, LES PROFITS ET LES AUTRES FRAIS INDIRECTS INHÉRENTS AU CONTRAT ET, LORSQU'ILS S'APPLIQUENT, LES FRAIS ET LES DROITS DE DOUANES, LES PERMIS, LES LICENCES ET LES ASSURANCES.

SOUMISSIONNAIRE : _____

ADRESSE : _____

COURRIEL : _____

TÉLÉCOPIEUR: _____

NOM DU SIGNATAIRE : _____

(en lettres moulées)

(SIGNATURE)_____
(DATE)

L'ORGANISME PUBLIC EST ASSUJETTI À LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (TVQ) ET À LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS) OU, LE CAS ÉCHÉANT, À LA TAXE DE VENTE HARMONISÉE (TVH) LORSQUE CELLES-CI SONT APPLICABLES.

* MONTANT EXCLUANT LES TAXES.

ANNEXE 2 – BORDEREAU DE PRIX

BIENS LIVRABLES	QUANTITÉ ESTIMÉE ⁽¹⁾	PRIX UNITAIRE*	SOUS-TOTAL
	×	=	
	×	=	
	×	=	
	×	=	
	×	=	
TOTAL (avant taxes)			*
TPS			
TVQ			
TOTAL (avec taxes)			

* Montant excluant les taxes à reporter dans l'annexe 1 « Soumission ».

Veillez prendre note que l'adjudication du présent contrat sera effectuée selon le prix soumis excluant les taxes. L'annexe 2 « Bordereau de prix » doit être joint à la soumission.

PROJET – TITRE : _____

NUMÉRO : _____

Nom du fournisseur : _____

(en lettres moulées)

⁽¹⁾ Les quantités estimées ou le nombre d'heures estimé sont indiqués afin de calculer le plus bas prix et ne représentent nullement un engagement de la part du Tribunal.

ANNEXE 3 – DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME
EXERCÉES AUPRÈS DE L'ORGANISME PUBLIC

PROJET – TITRE : _____

NUMÉRO : _____

JE, SOUSSIGNÉ(E), _____,
(NOM ET TITRE DE LA PERSONNE AUTORISÉE PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

EN PRÉSENTANT AU TRIBUNAL LA SOUMISSION CI-JOINTE (CI-APRÈS APPELÉE LA « SOUMISSION »),

À LA SUITE DE L'APPEL D'OFFRES LANCÉ PAR : _____
LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
(NOM DE L'ORGANISME PUBLIC)

ATTESTE QUE LES DÉCLARATIONS CI-APRÈS SONT VRAIES ET COMPLÈTES À TOUS LES ÉGARDS,

AU NOM DE _____,
(NOM DU SOUMISSIONNAIRE)

(CI-APRÈS APPELÉ LE « SOUMISSIONNAIRE »).

JE DÉCLARE CE QUI SUIT :

1. J'AI LU ET JE COMPRENDS LE CONTENU DE LA PRÉSENTE DÉCLARATION;
2. JE SUIS AUTORISÉ(E) PAR LE SOUMISSIONNAIRE À SIGNER LA PRÉSENTE DÉCLARATION ET À PRÉSENTER, EN SON NOM, LA SOUMISSION QUI Y EST JOINTE;
3. TOUTES LES PERSONNES DONT LE NOM APPARAÎT SUR LA SOUMISSION CI-JOINTE ONT ÉTÉ AUTORISÉES PAR LE SOUMISSIONNAIRE À FIXER LES MODALITÉS QUI Y SONT PRÉVUES ET À SIGNER LA SOUMISSION EN SON NOM;
4. LE SOUMISSIONNAIRE DÉCLARE (COCHER L'UNE OU L'AUTRE DES DÉCLARATIONS SUIVANTES) :
 - QUE PERSONNE N'A EXERCÉ POUR SON COMPTE, QUE CE SOIT À TITRE DE LOBBYISTE D'ENTREPRISE, DE LOBBYISTE-CONSEIL OU DE LOBBYISTE D'ORGANISATION, DES ACTIVITÉS DE LOBBYISME, AU SENS DE LA *LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME (RLRQ, CHAPITRE T-11.011)* ET DES AVIS ÉMIS PAR LE COMMISSAIRE AU LOBBYISME*, PRÉALABLEMENT À CETTE DÉCLARATION RELATIVEMENT AU PRÉSENT APPEL D'OFFRES;
 - QUE DES ACTIVITÉS DE LOBBYISME, AU SENS DE LA *LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME* ET DES AVIS ÉMIS PAR LE COMMISSAIRE AU LOBBYISME*, ONT ÉTÉ EXERCÉES POUR SON COMPTE ET QU'ELLES L'ONT ÉTÉ EN CONFORMITÉ AVEC CETTE LOI, AVEC CES AVIS AINSI QU'AVEC LE *CODE DE DÉONTOLOGIE DES LOBBYISTES**, PRÉALABLEMENT À CETTE DÉCLARATION RELATIVEMENT AU PRÉSENT APPEL D'OFFRES (RLRQ, CHAPITRE T-11.011, R.2).
5. JE RECONNAIS QUE, SI LE TRIBUNAL A DES MOTIFS RAISONNABLES DE CROIRE QUE DES COMMUNICATIONS D'INFLUENCE NON CONFORMES À LA *LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME* ET AU *CODE DE DÉONTOLOGIE DES LOBBYISTES** ONT EU LIEU POUR OBTENIR LE CONTRAT, UNE COPIE DE LA PRÉSENTE DÉCLARATION POURRA ÊTRE TRANSMISE AU COMMISSAIRE AU LOBBYISME PAR LE TRIBUNAL.

ET J'AI SIGNÉ, _____
(SIGNATURE) (DATE)

* LA LOI, LE CODE ET LES AVIS ÉMIS PAR LE COMMISSAIRE AU LOBBYISME SONT DISPONIBLES À CETTE ADRESSE : www.commissairelobby.qc.ca

**ANNEXE 5 – QUESTIONNAIRE DE NON-PARTICIPATION
À L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

PROJET – TITRE : _____ NUMÉRO : _____												
QUESTIONNAIRE DE NON-PARTICIPATION												
Si vous ne participez pas à l'appel d'offres, veuillez compléter et retourner le présent questionnaire en indiquant les raisons qui expliquent votre non-participation.												
Nom : _____ Adresse postale : _____ _____ Téléphone : _____												
<i>Veuillez cocher une des cases suivantes :</i>												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 5%; text-align: center; vertical-align: middle;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;">Nous n'avons pas eu le temps d'étudier votre appel d'offres et de préparer notre soumission dans le délai alloué.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;">Le projet ci-dessus mentionné ne se situe pas dans notre secteur d'activités. Notre domaine de spécialisation se rapprochant le plus de votre demande est : (spécifiez le domaine) _____ _____</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;">Votre demande nous apparaît restrictive en raison des points suivants : (spécifiez) _____ _____</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;">Nos engagements dans d'autres projets ne nous permettent pas d'effectuer le vôtre dans le délai requis.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;">Le projet ci-dessus mentionné se situe à l'extérieur de notre zone géographique d'opération.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;">Autres raisons : (expliquez) _____ _____</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/>	Nous n'avons pas eu le temps d'étudier votre appel d'offres et de préparer notre soumission dans le délai alloué.	<input type="checkbox"/>	Le projet ci-dessus mentionné ne se situe pas dans notre secteur d'activités. Notre domaine de spécialisation se rapprochant le plus de votre demande est : (spécifiez le domaine) _____ _____	<input type="checkbox"/>	Votre demande nous apparaît restrictive en raison des points suivants : (spécifiez) _____ _____	<input type="checkbox"/>	Nos engagements dans d'autres projets ne nous permettent pas d'effectuer le vôtre dans le délai requis.	<input type="checkbox"/>	Le projet ci-dessus mentionné se situe à l'extérieur de notre zone géographique d'opération.	<input type="checkbox"/>	Autres raisons : (expliquez) _____ _____
<input type="checkbox"/>	Nous n'avons pas eu le temps d'étudier votre appel d'offres et de préparer notre soumission dans le délai alloué.											
<input type="checkbox"/>	Le projet ci-dessus mentionné ne se situe pas dans notre secteur d'activités. Notre domaine de spécialisation se rapprochant le plus de votre demande est : (spécifiez le domaine) _____ _____											
<input type="checkbox"/>	Votre demande nous apparaît restrictive en raison des points suivants : (spécifiez) _____ _____											
<input type="checkbox"/>	Nos engagements dans d'autres projets ne nous permettent pas d'effectuer le vôtre dans le délai requis.											
<input type="checkbox"/>	Le projet ci-dessus mentionné se situe à l'extérieur de notre zone géographique d'opération.											
<input type="checkbox"/>	Autres raisons : (expliquez) _____ _____											
Nom (en lettres moulées) : _____ Fonction : _____ Signature : _____ Adresse de retour : _____												
<div style="text-align: right; margin-right: 50px;"> Service des ressources financières 575, rue Jacques-Parizeau Québec (Québec) G1R 5R4 </div>												

Note importante : L'information contenue dans ce questionnaire sert à connaître les raisons ayant mené une entreprise à ne pas présenter de soumission dans le cadre du présent appel d'offres sur invitation malgré l'obtention des documents d'appel d'offres.